

Formulaire d'entente relative aux indications de clients de courtier à courtier



100
YEARS • ANS
SINCE • DEPUIS 1913

1 Accord

Date : _____

Il est convenu par la présente que, Royal LePage _____ à _____ doit
(Nom de votre agence immobilière) (Ville et province)
verser, dans le cas d'une vente à/pour le compte de _____ une commission d'indication de client
(Nom du client)
représentant _____ % de la commission brute (du courtier du vendeur ou du courtier de l'acheteur) qu'a reçue
_____ à Royal LePage _____ à la conclusion de chaque
(Nom de l'agence immobilière à laquelle l'indication de client est référée) (Nom de votre agence immobilière)
transaction ayant fait l'objet d'une indication de client.

Il est convenu d'un commun accord que, si ledit client faisait de nouveau l'objet d'une indication de client à un autre courtier ou à un autre bureau au sein de votre entreprise, ladite commission d'indication de client ainsi que l'entente demeureront en vigueur.

La présente entente demeurera en vigueur pendant dix-huit (18) mois à compter de la plus récente date à laquelle elle a été signée.

2 Courtier qui réfère l'indication de client

Nom du courtier : _____ Agence immobilière : _____

Adresse du bureau : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Signature du courtier : _____ Date : _____

Signature du dirigeant d'agence : _____ Date : _____

Retourner par télécopieur le formulaire rempli à la fois signé. _____

3 Courtier qui reçoit l'indication de client

Nom du courtier : _____ Agence immobilière : _____

Adresse du bureau : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Signature du courtier : _____ Date : _____

Signature du dirigeant d'agence : _____ Date : _____